

# Ecurie Mauve Historique



## Règlement du 1er Rallye Monts et Barrages Historique



L'organisation est susceptible d'être modifiée en fonction des consignes gouvernementales et locales compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire Covid-19 à cette période.

### **PREAMBULE**

. Selon l'évolution de la pandémie et les consignes gouvernementales en vigueur en septembre 2022, une décision d'annulation ou de modification de l'organisation pourra être prise.

**Les consignes sanitaires en vigueur et gestes barrière s'appliqueront strictement et feront l'objet d'un document qui sera remis aux participants et qu'ils devront nous retourner validé.**

### **GENERALITES**

L'Ecurie Mauve Historique, association loi de 1901 n° W872010657, organise le **3 septembre 2022** un rallye historique dénommé : **1er Rallye Monts et Barrages Historique réservé aux véhicules historiques ainsi qu'à des véhicules de prestige ou d'exceptions plus récents**. Cette manifestation se déroulera de **LINARDS à LINARDS** avec étape à **EYMOUTIERS** samedi midi.

**Ce rallye fait l'objet d'une demande d'autorisation délivrée par les préfetures de la Haute Vienne et de la Corrèze.**

Ce **rallye de navigation et de régularité sur route ouverte** a pour finalité de faire rouler des véhicules anciens dans des conditions de sécurité optimales et vise à faire découvrir notre région aux participants. Il se déroule sur route ouverte, dans le respect du code de la route, avec le souci de ne pas perturber la circulation des autres usagers ni la tranquillité des riverains. Le départ des participants est échelonné de façon à ne pas gêner le trafic routier.

### **Responsables de l'épreuve**

Association : Ecurie Mauve Historique, 26 Rue de Metz 87000 Limoges Président : Gilles GUILLON

Organisateurs : Alain BASTIER  
[alainbastier@orange.fr](mailto:alainbastier@orange.fr)

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Il s'agit d'épreuves de régularité en roadbook avec des liaisons en cartographie, sur un itinéraire de 170 km maximum (50% de régularité, 50% de liaison), se déroulant sur la voie publique ou privée avec autorisation (route ou chemin toujours carrossable). Le parcours officiel étant gardé secret jusqu'au moment du départ, aucun public n'est attendu sur l'itinéraire.

Tous les équipages reçoivent au moment du départ les documents décrivant l'itinéraire à parcourir sous formes de : roadbooks et liaison sur carte.

Sur les zones de régularité, la vitesse moyenne est toujours inférieure à 50km/h et adaptée à la configuration de l'itinéraire (villages traversés, routes étroites et sinueuses, croisements, ..)

### Les équipages sont réparties en trois catégories :

Nouveau

Deux catégories pour les véhicules de plus de 30 ans :

- **Oldtimers** (voitures immatriculées jusqu'au 31 décembre 1985)
- **Youngtimers** (pour 2022 : voitures immatriculées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1986 et jusqu'au 31 décembre 1991)

Pour les moins de 30 ans une catégorie :

- **Moderne** de prestige ou d'exception : (pour 2022 : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1992)

Ils doivent choisir un niveau de difficulté, Expert ou Découverte, lors de l'engagement.

Nouveau

- Le **niveau Expert** pour les équipages expérimentés dans la pratique de nos types d'épreuves de navigation (roads-books, cartes...) et de régularité en multi-moyenne
- Le **niveau Découverte** pour les équipages qui souhaitent moins de difficultés ou qui découvrent nos rallyes, les épreuves sont de même nature pour la navigation mais avec plus d'informations et l'épreuve de régularité est à moyenne constante

## CODE DE LA ROUTE

Durant le rallye, **les participants doivent respecter le Code de la Route et se conformer à ses prescriptions ainsi qu'aux arrêtés municipaux des agglomérations traversées.**

Ils devront être particulièrement vigilants lors des traversées d'agglomérations et de zones habitées. Les différents documents fournis par les organisateurs indiquent les zones dangereuses, placent des contrôles dans les passages étroits, dans les zones de limitation à 30km/h. L'organisation se réserve le droit de sanctionner les comportements abusifs. Des contrôles secrets pourront être implantés sur l'itinéraire pour s'assurer du respect des consignes données.

En cas d'obstacle imprévu sur l'itinéraire, un détournement sera mis en place par tout moyen approprié par l'organisation afin de ramener les participants sur la bonne route.

## COMMUNICATION DES REGLES DE SECURITE

Le briefing avant le départ de la première journée rappelle aux équipages les règles élémentaires de respect du Code de la Route et des sanctions éventuelles en cas de manquement à ces règles. Il insistera sur la conduite à adopter durant tout l'itinéraire, en particulier dans certaines zones pouvant présenter un risque en termes de sécurité ou vis-à-vis de l'environnement.

Les organisateurs se réservent le droit de transmettre à tout moment durant le rallye, en fonction des circonstances et des besoins, toutes informations jugées nécessaires. Les communes traversées sont informées suffisamment à l'avance pour prendre les dispositions de sécurité et d'information qu'elles jugent utiles vis-à-vis des populations.

## VOITURES ADMISSIBLES

Sont admissibles :

- Oldtimers (voitures immatriculées jusqu'au 31 décembre 1985) (date portée sur la carte grise).
- Youngtimers (voitures immatriculées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1986 et jusqu'au 31 décembre 1991) (date portée sur la carte grise).
- Modernes de prestige ou d'exception (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1992) (date portée sur la carte grise).

Les véhicules devront être conformes à la législation routière (carte grise et assurance du véhicule vous seront demandées au départ).

Le nombre total de véhicules est limité à 40. Les places seront attribuées en priorité aux véhicules d'avant 1991 (Oldtimers et Youngtimers).. La clôture des inscriptions intervient lorsque le nombre de véhicules maxi est atteint. Les équipages supplémentaires sont placés sur liste d'attente avec priorité aux véhicules historiques.

Pour des raisons d'organisation, aucun engagement ne sera reçu **après le 19 août 2022** et le chèque de caution ne sera **pas remboursé en cas d'annulation survenant dans la semaine précédant le rallye**.

## EQUIPAGES ADMISSIBLES

Tout équipage doit être composé d'un pilote détenteur d'un permis de conduire valide et d'un co-équipier. Les organisateurs se réservent le droit de refuser un engagement sans avoir à justifier leur décision. Les droits d'engagement seront retournés au candidat non admis.

## EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Sur les zones de régularité, les temps de passages des équipages sont captés par un système de balises électroniques de type CHRONOPIST, dissimulées tout au long du parcours dans des endroits secrets.

Afin d'identifier le véhicule lorsqu'il passe devant les balises, un transpondeur est collé **sur la vitre arrière droite du véhicule**. Celui-ci est remis et testé par l'équipe organisatrice. Ce transpondeur est branché sur une ligne électrique alimentée par la batterie 12 V de votre véhicule comme décrit ci-après.

Ce qui doit être préparé avant le rallye : Une ligne électrique avec 2 fils (Masse et 12V).

Cette ligne doit être **branchée après le contact** de façon à allumer automatiquement le boîtier lorsque le moteur tourne et à l'arrêter lorsque le moteur est coupé pour ne pas décharger la batterie (consommation du boîtier : 40 mA).

La ligne électrique doit être terminée par **2 cosses femelles (largeur 6mm) serties avec soin**. **La cosse de la phase (+) doit être marquée d'un adhésif rouge.**

Le raccordement au faisceau électrique doit lui aussi être fait avec soin pour ne pas risquer de se débrancher.

**INTERDICTION ABSOLUE de brancher la ligne sur la prise allume cigare.**

**L'installation du branchement est de la responsabilité des équipages.** La mise en place des transpondeurs est faite par l'organisation lors des vérifications.

Une **caution de 80 euros** sous forme de chèque doit **être jointe à l'engagement** et est restituée en fin de rallye lors du retour du transpondeur à l'organisation.

## ACCESSOIRES AUTORISÉS

Seuls les appareils de mesures et calculs de distances et / ou moyenne mécaniques ou électroniques (odomètre, tripmaster) **sans logiciel cartographique intégré** sont autorisés à bord des véhicules.



**LES LOGICIELS DE GEOLOCALISATION ET DE CARTOGRAPHIE SONT INTERDITS  
EN DEHORS DES EPREUVES DE REGULARITE**

**sur tous types d'appareil**

**(téléphone, smartphone, tablette, ordinateur, GSP, avertisseur de danger...)  
sous peine de PENALITES équivalentes au Hors Délai.**

**PUBLICITE ET DROIT A L'IMAGE**

La publicité est libre mais le concurrent ne pourra pas s'opposer à une publicité éventuelle de l'organisateur. Du fait de leur participation, les concurrents acceptent sans réserve, sur le site de l'Ecurie Mauve Historique, l'exploitation par les organisateurs de toutes reproductions, diffusions ou photographies de leur véhicule prises au cours de la manifestation, à la condition que celles-ci se cantonnent à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle.

L'organisateur ne peut être tenu responsable de la diffusion d'images réalisées par toute autre personne.

**ASSURANCES**



*Les véhicules doivent être conformes à la législation routière et doivent être assurés au minimum par une assurance en responsabilité civile (**carte grise et assurance du véhicule vous seront demandées au départ**). Les organisateurs ont contracté une police d'assurance garantissant la Responsabilité Civile des organisateurs, participants et commissaires pouvant incomber à l'organisation de ce rassemblement.*

Pour les dommages, le concurrent reste seul responsable des dégâts qu'il fait subir à son véhicule, à lui-même et à des tiers. **L'organisation ne peut être tenue responsable des dommages causés par un concurrent, à son véhicule, à lui-même et à ses passagers.**

L'organisation invite les concurrents **à se rapprocher de sa compagnie d'assurance pour vérifier ses garanties et responsabilités lors de manifestation non sportive sous autorisation préfectorale.**

Un contrat dépannage assistance est vivement conseillé.

**PROGRAMME** (selon consignes gouvernementales en vigueur)

**Lundi 4 juillet 2022** - Ouverture des engagements

**Vendredi 19 août 2022** - Clôture des engagements

**Samedi 3 Septembre 2022**

**LINARDS > EYMOUTIERS > LINARDS**

Vérifications administratives avec remise des plaques et documents :  
Champs de foire Linards 8h00 -10h

Un plan de localisation et de la zone de départ est transmis avec la confirmation de l'engagement.

Après un briefing à **10h30**, le départ est donné à **11h00** pour la 1ère voiture, puis de minute en minute du champ de foire de Linards

170 km environ d'itinéraire avec zones de régularité en fléché-métré et de carte muette entre les zones de régularité

1<sup>er</sup> étape : Linards > Eymoutiers

Une pause est prévue à Bujaleuf avec repas vers 12h (\*)

2<sup>eme</sup> étape : Eymoutiers > Linards

**Repas et remise des prix du rallye salle des fêtes de Linards à partir de 19h30 (\*)**

(\*) L'organisation vous tiendra informé par mail des ajustements du programme en fonction des contraintes sanitaires du moment.

## **CONTRÔLES ADMINISTRATIFS et TECHNIQUES**

**Le jour du rallye, tous les équipages** doivent être en mesure de présenter à l'organisation :

- Le permis de conduire du conducteur ainsi que celui de son navigateur si celui-ci est amené à conduire
- Les pièces afférentes au véhicule : carte grise, attestation d'assurance, certificat et vignette du contrôle technique en cours de validité
- L'autorisation du propriétaire du véhicule s'il n'est pas à bord.

**Le jour du rallye, tous les véhicules doivent être en accord avec la législation française en vigueur.**

L'organisation effectue sur les véhicules engagés des vérifications portant essentiellement sur la conformité du véhicule avec les informations mentionnées sur l'engagement ainsi que sur les points de sécurité suivants :

Pneumatiques : en bon état et conformes à un usage routier

Eclairage, clignotants et essuie-glaces

Présence d'un triangle de sécurité et de gilets fluorescents.

Un extincteur à poudre est conseillé. L'organisation se réserve le droit de refuser le départ à tout équipage ou véhicule ne répondant pas à ces contrôles.

## **PLAQUES ET NUMEROS**

L'organisation fournit à chaque équipage deux plaques, dont une doit obligatoirement être apposée visiblement à l'avant du véhicule sans cacher la plaque d'immatriculation, et des numéros à apposer sur les deux portières.

L'attribution des numéros est laissée à la discrétion de l'organisation. Les participants seront informés avant le départ de leur numéro ; le départ se fera dans l'ordre croissant de ces numéros.

## **CARNETS DE ROUTE ET CONTRÔLES DE PASSAGE**

Pour chaque étape, l'organisation établit **un temps « minimal »** de parcours qui correspond au temps que met l'organisation pour réaliser l'itinéraire en le connaissant et en respectant le code de la route.

Aucun participant ne doit mettre **moins** de temps que ce temps « minimal ». **Si un équipage va plus vite que ce temps minimal, il sera pénalisé par un Hors Délai, voire une exclusion si l'avance est considérée comme excessive.**

**Un temps « idéal »** de réalisation de l'ensemble du parcours est indiqué à chaque équipage. Ce temps correspond au temps « minimal » auquel est ajouté le temps nécessaire à la découverte et l'interprétation des documents. Les équipages doivent réaliser l'ensemble de l'itinéraire dans ce temps « idéal ».

**Le temps « maximal »** est le temps idéal augmenté du retard maximum toléré par l'organisation pour assurer le bon déroulement du rallye. Au-delà de ce temps maximal, les contrôles peuvent être levés ou annulés. Des contrôles aléatoires sont effectués tout au long du parcours.

### **Carnet de route :**

**Chaque étape est découpée en tronçons. Le premier tronçon amène au début de la première zone de régularité. Les tronçons suivants sont constitués d'une zone de régularité et de la liaison qui amène au début du tronçon suivant. Les équipages doivent pointer dans la minute prévue à chaque tronçon (début de zone de régularité suivante).**

Chaque équipage reçoit au départ de chaque étape les documents nécessaires avec un carnet de route sur lequel seront notés les contrôles panneau ou tampon. L'équipage doit remplir avec les indications qu'il rencontre le long du parcours (panneau avec une lettre ou un nombre ou tampon apposé par des commissaires signalés par un drapeau jaune à 50 m environ puis un drapeau rouge signifiant l'arrêt absolu).

Toutes les annotations sur ce carnet doivent être inscrites de manière indélébile (**stylo non effaçable**). **Toute rature ou altération entraîne une pénalité.** En cas d'abandon, le carnet est remis à l'organisation.

#### **- Zones de régularité**

Lors de ces épreuves, les équipages doivent suivre un itinéraire sur lequel la vitesse est imposée. La vitesse est toujours inférieure à 50 km/h et adaptée à la configuration de l'itinéraire (villages traversés, routes étroites et sinueuses, croisements,). Les équipages suivent les indications d'un roadbook en fléché métré.

**Pour les Expert**, la vitesse à respecter tout le long de l'épreuve est fourni dans une table indiquant les temps de passage tous les 200 m aux équipages avant le départ.

**Pour les Découverte**, la vitesse imposée est donnée par une table plus simplifiée.

Les contrôles de temps sont effectués soit par des balises, soit par des commissaires non visibles des équipages. Aucun arrêt ne sera observé à ces points de contrôle. L'absence de passage devant un contrôle ou l'absence de prise de temps sur les balises est pénalisé par l'écart de temps le plus élevé relevé sur l'ensemble des équipages auquel est ajouté une pénalité de 2 minutes.

Les départs se font dans l'ordre des arrivées à ces épreuves. Ils sont donnés, de minute en minute, par un commissaire qui note l'heure de départ.

Il n'y a pas de contrôle panneau ou tampon à reporter sur le carnet de route dans les zones de régularité.

### **PENALITES**

Zone de régularité	<b>10 points par seconde d'avance ou de retard</b>
Avance à l'arrivée d'un tronçon	<b>200 points par minute</b>
Retard à l'arrivée d'un tronçon	<b>100 points par minute</b>
Contrôle panneau/tampon manquant ou rature ou erreur	<b>300 points</b>
Retard à l'arrivée d'une étape	<b>Au-delà de 45 mn de retard : hors délai : 10 000 points</b>
Carnet de route non rendu	<b>Hors délai (10000 points) + tous les points du carnet de route (tous les CH et CP sont considérés comme manquants)</b>
Hors Délai	<b>10000 points</b>

Pour tout aléa survenant pendant la manifestation affectant le parcours ou le temps, l'organisation se réserve le droit d'ajuster le parcours, le temps idéal total ou les modalités de calculs des pénalités.

**Tout manquement au règlement, tout comportement anti-sportif, irrespectueux, malveillant et tout autre litige sera étudié par un collège de commissaires qui statuera, après enquête, pour appliquer une pénalité ou toute autre sanction qui s'imposerait.**

## ABANDON

Tout équipage qui abandonne au cours du rallye a pour obligation **de prévenir les organisateurs** (numéro de téléphone fourni avec les documents au départ)

Tout équipage qui change de véhicule au cours du rallye peut continuer à concourir **mais n'est pas classé.**

## CLASSEMENTS

**Nouveau**

Il y a 4 classements :

- un classement pour les équipages Oldtimers Expert
- un classement pour les équipages Youngtimers Expert
- un classement pour les équipages Moderne Expert
- un classement pour les équipages Découverte (quelle que soit la catégorie)

Chaque classement se fait par addition des points de pénalité obtenus sur les deux étapes, affectée du coefficient de pondération lié à l'année du véhicule. L'ancienneté de la voiture (année de première mise en circulation) est prise en compte, dans chaque catégorie et chaque niveau (Expert, Découverte). **Le coefficient de pondération lié à l'année du véhicule a pour objectif de favoriser les véhicules les plus anciens correspondant à chaque classement.**

En cas d'ex aequo, les équipages sont départagés en donnant la victoire au véhicule le plus ancien.

**Exemple de calcul du classement Oldtimers pour 3 véhicules de niveau EXPERT:**

Véhicule A (1968) : **300** (points de pénalités) x 1,68 (coefficient de pondération) = **504 points donc 1er**

Véhicule B (1981) : **300** (points de pénalités) x 1,81 (coefficient de pondération) = **544 points donc 3<sup>ème</sup>**

Véhicule C (1970) : **320** ((points de pénalités) x 1,7(coefficient de pondération) = **544 points donc 2<sup>ème</sup>** (car le véhicule C est plus ancien que le B)

Tout équipage qui **change de véhicule** au cours du rallye peut continuer à concourir **mais n'est pas classé.** **L'équipage ayant obtenu le plus petit total de points est déclaré vainqueur de sa catégorie Oldtimers Expert, Youngtimers Expert, Moderne Expert ou de son niveau Découverte.**

## REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à partir de 19h30 à la salle des fêtes de Linards pendant le repas pris en commun. **tout cela en fonction des consignes sanitaires du moment.**

Les premiers équipages de chaque classement (Oldtimers Expert, Youngtimers Expert, Moderne Expert et Découverte) sont récompensés. Tous les équipages participants reçoivent un cadeau souvenir.

## ENGAGEMENT

Les demandes d'engagement accompagnées du montant de la participation (à l'ordre de « Ecurie Mauve Historique ») seront à adresser à :

**Alain Bastier 20 rue Henri Vergnolle 87130 Linards**

**Les inscriptions sont ouvertes à partir du 20 juin et jusqu'au 19 août 2022 minuit.**

Les frais de la participation sont fixés à **130€** pour un équipage de deux personnes.

(-10€ par personne de l'équipage adhérente au moment de l'inscription à l'Ecurie Mauve Historique)



Toute **demande d'inscription** sera prise en compte que si elle est accompagnée

- du **montant de la participation**,
- du **chèque de caution** (restitué à la fin du rallye lors de la récupération par l'organisation)
- de **l'ensemble des documents dûment remplis**.

L'organisation se réserve le droit de refuser un engagement ; dans ce cas, les documents et droits d'engagement seront retournés au candidat.

La participation aux frais comprend pour un équipage de deux personnes :

- Les repas du samedi midi, le buffet de clôture du samedi soir pour deux personnes\*
- Les plaques de l'épreuve et un jeu de numéros de portières
- Les carnets de route et tous les documents nécessaires au rallye
- Les récompenses et/ou souvenirs

**Toutes autres dépenses (repas supplémentaires, consommations, logement...) restent à la charge des équipages.**

## ANNULATION



Si un équipage engagé prévient **l'organisation plus de 8 jours avant le rallye** (jusqu'au 26 Août), l'organisation lui **renvoie les 2 chèques** fournis lors de l'inscription.

Si l'équipage **annule sa participation dans les 8 jours précédents le rallye** (à partir du 27 août 2022), seul le chèque de participation lui sera renvoyé, **le chèque de caution sera encaissé** pour dédommagement des frais déjà engagés par les organisateurs.

Un abandon en cours de rallye ne pourra donner droit à aucun remboursement des frais de participation. Seul le chèque de caution sera rendu lors de la restitution du transpondeur.

## APPLICATION DU REGLEMENT ET COURTOISIE

De par son engagement au rallye, chaque participant accepte les termes du règlement. Aucune réclamation ne sera admise en raison du caractère amical du rallye ; tout comportement inamical ou dangereux (impolitesse, agressions verbales ou physiques, blocage intentionnel...) sera sanctionné jusqu'à l'exclusion de l'équipage.

### Contact

Pour tous renseignements complémentaires :  
Alain BASTIER – tél : 06.33.43.67.19

E-mail: [alainbastier@orange.fr](mailto:alainbastier@orange.fr)

Site : [www.ecuriemauehistorique.fr](http://www.ecuriemauehistorique.fr)



**DEMANDE D'ENGAGEMENT en niveau **EXPERT****  
**au 1<sup>er</sup> RALLYE MONTS ET BARRAGES HISTORIQUE 3 Septembre 2022**

A retourner avant le **19 août 2022**  
à: **Alain Bastier 20 rue Henri Vergnolle 87130 Linards, tél : 06.33.43.67.19**

	<b>PILOTE</b>	<b>COPILOTE</b>
Civilité	Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/>	Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/>
NOM		
Prénom		
Adresse		
Adresse e-mail		
Permis de conduire N°		
Délivré le, à		
Téléphone <i>Joignable en cours de rallye</i>		
ASA ou Ecurie		
<b>VOITURE</b>		
Marque		
Modèle et Type		
Date de 1ere immat		
Numéro d'Immatriculation		
<b>Véhicule assuré auprès de la compagnie .....</b>		
<b>Par le contrat N° .....Valable jusqu'au :.....</b>		
<b>Le véhicule doit impérativement répondre aux exigences du code de la route en vigueur. Joindre à cette demande les photocopies de la carte grise <input type="checkbox"/>, du permis de conduire <input type="checkbox"/> et de l'attestation d'assurance <input type="checkbox"/></b>		

<b>ENGAGEMENT aux Frais de participation</b>		<b>Cocher</b>	<b>Montant</b>
<i>Equipage non membre de l'Ecurie Mauve Historique</i>	<b>130€</b>		
<i>Equipage avec 1 adhérent de l'Ecurie Mauve Historique</i>	<b>120€</b>		
<i>Equipage avec 2 adhérents de l'Ecurie Mauve Historique</i>	<b>110€</b>		
<b>Repas supplémentaires en plus des participants (demi-tarif pour les enfants de – de 10 ans)</b>			
	<b>Quantité</b>	<b>Tarif</b>	
<i>Repas du samedi soir*</i>		15€	
<b>Total général du CHEQUE D'ENGAGEMENT</b>			

\*Tout repas supplémentaire non réglé à l'engagement doit être commandé directement auprès d' Alain BASTIER

<b>CHEQUE DE CAUTION (obligatoire pour valider la demande d'engagement)</b>	<b>80€</b>
---	------------

Chèque d'engagement et Chèque de caution à l'ordre de : **Ecurie Mauve Historique**

**Décharge de responsabilité**

J'accepte sans réserve les termes du règlement du 1<sup>er</sup> Rallye Monts et Barrages Historique. J'ai bien noté que ce rallye n'a aucun caractère sportif mais est soumis à autorisation préfectorale. Il m'appartient donc de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerai utile concernant ma personne, mes passagers et mes biens. Je décharge l'Ecurie Mauve Historique, ses représentants et personnels, de toute responsabilité pour tout dommage corporel, matériel ou autre pouvant survenir à ma personne, mes passagers ou mes biens. Je certifie être titulaire **d'une responsabilité civile « vie privée »**.

Fait à ..... Le .....

**Signature du pilote de l'équipage** (Précédée de la mention « Lu et approuvé »)



**DEMANDE D'ENGAGEMENT en niveau **DECOUVERTE****  
**au 1<sup>er</sup> RALLYE MONTS ET BARRAGES HISTORIQUE 3 Septembre 2022**

A retourner avant le **19 août 2022**  
**à: Alain Bastier 20 rue Henri Vergnolle 87130 Linards, tél : 06.33.43.67.19**

	<b>PILOTE</b>	<b>COPILOTE</b>
Civilité	Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/>	Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/>
NOM		
Prénom		
Adresse		
Adresse e-mail		
Permis de conduire N°		
Délivré le, à		
Téléphone <i>Joignable en cours de rallye</i>		
ASA ou Ecurie		
<b>VOITURE</b>		
Marque		
Modèle et Type		
Date de 1ere immat		
Numéro d'Immatriculation		
<b>Véhicule assuré auprès de la compagnie .....</b>		
<b>Par le contrat N° .....Valable jusqu'au :.....</b>		
<b>Le véhicule doit impérativement répondre aux exigences du code de la route en vigueur. <i>Joindre à cette demande les photocopies de la carte grise <input type="checkbox"/>, du permis de conduire <input type="checkbox"/> et de l'attestation d'assurance <input type="checkbox"/></i></b>		

<b>ENGAGEMENT aux Frais de participation</b>		<b>Cocher</b>	<b>Montant</b>
<i>Equipage non membre de l'Ecurie Mauve Historique</i>	<b>130€</b>		
<i>Equipage avec 1 adhérent de l'Ecurie Mauve Historique</i>	<b>120€</b>		
<i>Equipage avec 2 adhérents de l'Ecurie Mauve Historique</i>	<b>110€</b>		
<b>Repas supplémentaires en plus des participants (demi-tarif pour les enfants de – de 10 ans)</b>			
	<b>Quantité</b>	<b>Tarif</b>	
<i>Repas du samedi soir*</i>		15€	
<b>Total général du CHEQUE D'ENGAGEMENT</b>			

\**Tout repas supplémentaire non réglé à l'engagement doit être commandé directement auprès d' Alain Bastier*

<b>CHEQUE DE CAUTION (obligatoire pour valider la demande d'engagement)</b>	<b>80€</b>
---	------------

Chèque d'engagement et Chèque de caution à l'ordre de : **Ecurie Mauve Historique**

**Décharge de responsabilité**

J'accepte sans réserve les termes du règlement du 1<sup>er</sup> Rallye Monts et Barrages Historique. J'ai bien noté que ce rallye n'a aucun caractère sportif mais est soumis à autorisation préfectorale. Il m'appartient donc de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerai utile concernant ma personne, mes passagers et mes biens. Je décharge l'Ecurie Mauve Historique, ses représentants et personnels, de toute responsabilité pour tout dommage corporel, matériel ou autre pouvant survenir à ma personne, mes passagers ou mes biens. Je certifie être titulaire **d'une responsabilité civile « vie privée ».**

Fait à ..... Le .....

**Signature du pilote de l'équipage** (Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

**Découverte**